

## **COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXERCICE 2012**

Chers Collésiennes et Collésiens, chers Bossiotes,

En 2012, nous avons poursuivi nos engagements pour que chacun d'entre vous se sente bien dans sa commune, dans un environnement que nous tentons d'améliorer, de dynamiser peu à peu, tout en respectant son aspect campagnard, agricole, tranquille et chaleureux tout à la fois.

Nos finances communales, saines mais restreintes, freinent nos ardeurs et nous obligent à réaliser les développements souhaités par ordre de priorité et par étapes.

Ce rapport d'activités vous permettra de découvrir certaines facettes que vous n'aviez peut-être pas imaginées, la diversité des actions réalisées ou en cours d'études, tout l'éventail d'un travail commun réalisé par une équipe d'employés communaux dynamique, soudée et volontaire, sous l'impulsion de l'Exécutif et des membres du Conseil municipal.

Bonne lecture

Elisabeth Fatton, maire

La commune compte 1660 habitants au 31 décembre 2012.

Elle fonctionne avec un Conseil municipal de quinze membres et un Exécutif de trois membres, un maire et deux adjoints, élus pour 4 ans, dès le 1<sup>er</sup> juin 2011 et jusqu'au 31 mai 2015.

En 2012, le Conseil municipal a siégé à neuf reprises.

## Législature 2011-2015

### Membres de l'Exécutif

Maire	Mme Elisabeth Fatton
Adjoint	M. Jacques Favre
Adjointe	Mme Chantal Valentini



### Répartition des dicastères

#### Elisabeth Fatton, maire

- Administration générale et personnel
- Bâtiments et aménagements communaux
- Consultative crèche intercommunale « Les 4 saisons » (fonctionnement)
- Consultative crèche intercommunale « Les 4 saisons » (construction)
- Feu, protection civile et sécurité
- Finances
- Plan directeur communal, Agglomération « Le Grand Genève »
- Scolaire, parascolaire et petite enfance (crèche et jardin d'enfants)

#### Jacques Favre, adjoint

- Autorisations de construire
- Routes, canalisations et transports
- Sports, loisirs et manifestations

#### Chantal Valentini, adjointe

- Chapelle et manifestations culturelles
- Cimetière, parcs et promenades, environnement et nuisances
- Information
- Social, aînés, jeunesse

### Bureau du Conseil municipal - Période du 01.01.12 au 31.05.12

Présidente	Mme Anne-Françoise Manrique
Vice-présidente	Mme Dorothea Noll
Secrétaire	Mme Marie-France Dutour

### Bureau du Conseil municipal - Période Du 01.06.12 au 31.12.12

Présidente	Mme Dorothea Noll
Vice-présidente	Mme Marie-France Dutour
Secrétaire	M. Arnaud Ythier

## **Commissions**

### **Autorisations de construire**

Président M. Sébastien Pesenti  
Vice-président M. Giuseppe Flammia  
Membres Mme Marie-France Dutour, M. Johann Hager

### **Avenir de Collex-Bossy**

Présidents MM. Ricardo Munoz et Didier Philippe  
Membres M. Marcel Basler, Mme Brigitte Carrillo, Mme Marie-France Dutour, M. Giuseppe Flammia, M. Johann Hager, Mme Anne-Françoise Manrique, Mme Dorothea Noll, M. Sébastien Pesenti, M. Sébastien Remy, M. Hansruedi Roder, M. Arnaud Ythier

### **Bâtiments et aménagements communaux**

Président M. Didier Philippe  
Vice-président M. Claude Malherbe  
Membres M. Giuseppe Flammia, Mme Ursula Ming Martinoli

### **Chapelle et manifestations culturelles**

Présidente Mme Marie-France Dutour  
Vice-président M. Arnaud Ythier  
Membres M. Johann Hager, Mme Anne-Françoise Manrique

### **Cimetière, parcs et promenades, environnement et nuisances**

Présidente Mme Dorothea Noll  
Vice-président M. Ricardo Munoz  
Membres Mme Ursula Ming Martinoli, M. Hansruedi Roder

### **Consultative crèche intercommunale « Les 4 saisons » (fonctionnement)**

Représentante Mme Ursula Ming Martinoli  
Hors conseil Mme Sandrine Court

### **Consultative crèche intercommunale « les 4 saisons » (construction)**

Représentants Mme Ursula Ming Martinoli  
M. Ricardo Munoz

### **Feu, protection civile et sécurité**

Président M. Nicolas Baumgartner puis, dès octobre 2012, M. Sébastien Remy  
Vice-président M. Marcel Basler  
Membres Mme Marie-France Dutour, M. Hansruedi Roder

### **Finances**

Présidente Mme Ursula Ming Martinoli  
Vice-président M. Didier Philippe  
Membres M. Ricardo Munoz, M. Arnaud Ythier

### **Information**

Présidente Mme Anne-Françoise Manrique  
Vice-président M. Johann Hager  
Membres Mme Brigitte Carrillo, Mme Marie-France Dutour

### **Plan directeur communal, Agglomération « Le Grand Genève »**

Membres M. Nicolas Baumgartner puis, dès octobre 2012 M. Sébastien Remy, Mme Brigitte Carrillo, M. Giuseppe Flammia, Mme Ursula Ming Martinoli, M. Ricardo Munoz, M. Sébastien Pesenti, M. Arnaud Ythier

### **Routes, canalisations et transports**

Président M. Nicolas Baumgartner puis, dès octobre 2012, M. Sébastien Remy  
Vice-président M. Giuseppe Flammia  
Membres Mme Marie-France Dutour, M. Sébastien Pesenti

### **Scolaire, parascolaire et petite enfance**

Présidente Mme Ursula Ming Martinoli  
Vice-président M. Marcel Basler  
Membres Mme Brigitte Carrillo, M. Claude Malherbe

### **Sociale, aînés, jeunesse**

Présidente Mme Brigitte Carrillo  
Vice-président M. Arnaud Ythier  
Membres Mme Anne-Françoise Manrique, Mme Ursula Ming Martinoli

### **Sports, loisirs et manifestations**

Président M. Marcel Basler  
Vice-présidente Mme Dorothea Noll  
Membres Mme Brigitte Carrillo, Mme Dutour Marie-France

### **Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac (GICORD)**

Représenté par M. Hansruedi Roder et M. Jacques Favre

### **Taxe professionnelle, commission de réclamation**

Membres proposés par le Conseil municipal : Mmes Brigitte Carrillo, Marie-France Dutour, Anne-Françoise Manrique  
Membre proposé par la Mairie : M. Didier Philippe  
Membre proposé par le Conseil d'Etat : M. Albert Mann (hors Conseil)

### **Fondation « Les Chênes Verts »**

Représentée par M. Didier Philippe  
Représentante de la Mairie : Mme Elisabeth Fatton

### **Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)**

Membres Mmes Marie-France Dutour, Dorothea Noll, Chantal Valentini, M. Marcel Basler

### **Groupement des législatifs de la rive-droite du lac (GLRD)**

Membre permanente Mme Ursula Ming Martinoli  
Président-e et vice-président-e du Conseil municipal

### **Membres du local de vote (pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012)**

Présidente	Mme Ursula Ming Martinoli	Suppléant	M. Claude Malherbe
Vice-président	M. Hansruedi Roder	Suppléant	M. Ricardo Munoz

***Démission en cours d'année 2012 : M. Nicolas Baumgartner remplacé dès octobre 2012 par M. Sébastien Remy.***

# Conseil municipal

## Parti libéral radical (PLR)



Nicolas Baumgartner  
(démission octobre 2012)



Brigitte Carrillo



Johann Hager



Claude Malherbe



Dorothea Noll



Sébastien Pesenti



Didier Philippe



Sébastien Remy  
(dès octobre 2012)



Hansruedi Roder



Arnaud Ythier

## Ouverture communale (OC)



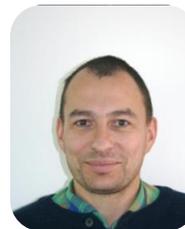
Marcel Basler



Giuseppe Flammia



Anne-Françoise  
Manrique



Ricardo Munoz

## Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)



Marie-France  
Dutour



Ursula Ming  
Martinoli

## Décisions du Conseil municipal

Les propositions suivantes ont été avalisées par le Conseil municipal :

### Délibérations

- Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 235'000.00 pour la rénovation des locaux de l'administration communale.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*
- Vote d'un crédit de Fr. 12'400.00 hors taxes, pour des études, analyses et recommandations sur le fonctionnement de l'EVE le Petit Chevalier par la société Amalthée.  
**Décision** : *accepté à 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention.*
- Vote d'un crédit d'investissement total de Fr. 2'858'000.00 couvrant les promesses d'achat nécessaires pour un montant de Fr. 200'000.00 et de Fr. 2'658'000.00 pour l'acquisition d'une surface de terrain de 1873 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle 913 de la Commune de Collex-Bossy, comprenant le bâtiment n° 91 soit la ferme Constantin et la grange attenante.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*
- Vote d'un crédit complémentaire d'investissement de Fr. 6'599.25 pour l'aménagement intérieur du véhicule pompiers.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*
- Approbation des comptes 2011  
**Décision** : *acceptée à l'unanimité.*
- Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 1'246'332.70 pour financer le Groupement du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir une crèche intercommunale.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*
- Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 115'601.00 pour financer le Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet pour la réfection des luminaires et l'installation d'une paroi de séparation.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*

### Dans le cadre du budget 2012

- Budget de fonctionnement s'élève à Fr. 4'184'291.00 aux charges et Fr. 4'186'833.00 aux revenus, laissant apparaître un excédent de Fr. 2'542.00 et des centimes additionnels à 0,46 couvrant les recettes et charges des comptes budgétaires pour 2012.  
**Décision** : *accepté à l'unanimité.*
- Taxe professionnelle à Fr. 30.00  
**Décision** : *acceptée à l'unanimité.*

### Résolution

- En faveur de la continuité des aménagements cyclables sur les communes de la rive droite du lac proposée par le GLRD (Groupement des législatifs de la rive droite du lac) afin de soutenir l'initiative Pro-Vélo.  
**Décision** : *acceptée par 11 voix pour et 1 abstention.*

## Finances

### Les comptes communaux 2012

C'est, comme à l'habitude, avec prudence et rigueur que les élus élaborent le budget annuel.

L'année 2012 aura réservé une bien mauvaise surprise : en effet, une chute des rentrées fiscales sur les personnes physiques et morales de Fr. 465'699.31 a été enregistrée.

L'Exécutif communal *in corpore* s'est rendu à l'Administration fiscale cantonale afin d'obtenir des éclaircissements sur ces moins-values. Mais il a fallu se rendre à l'évidence, aucune information ne lui a été communiquée bien que l'Exécutif soit tenu, tout comme les employés de l'AFC, au secret de fonction.

Finalement, un solde positif de Fr. 40'446.06, par rapport au budget prévu, a pu être dégagé. Mais cet exercice d'équilibre n'a été possible qu'en « autorisant » une majoration des rentrées fiscales estimées des personnes physiques de 7% (la possibilité de prendre en compte une « marge de manœuvre » de 10% au maximum sur les chiffres effectifs de l'année précédente est offerte). Cette option, a permis de comptabiliser sur 2012 des montants importants et incontournables qui ont rendus certains des comptes négatifs, tels que :

05.304	<i>Fonds de prévoyance</i>	Recapitalisation de la CAP
05.318	<i>Honoraires</i>	Audit Amalthée, frais notaires
08.314	<i>Entretien immeubles p/tiers</i>	Changement de la chaudière centre communal, réfection totale du sol de la salle communale et changement d'un radiateur dans le foyer
14.311	<i>Acquisition matériel pompiers</i>	Achat d'une borne hydrante et réparation de deux
21.311	<i>Acquisition matériel école</i>	Changement de l'alarme de l'école
54.318	<i>Accueillantes de jour</i>	Un chiffre prévisionnel avait été mis, l'association ayant été fondée en 2012
71.318.10	<i>Frais d'études PGEE</i>	Phase finale exécutée en 2012

Le total des dépassements totalisant un montant de Fr. 288'855.14 permettront « d'alléger » le budget 2013 qui s'annonce d'ores et déjà plus compliqué qu'à l'habitude.

Le bouclage des comptes à fin 2012 se présente donc comme suit

### Comptes de fonctionnement

Total des charges	Fr.	3'545'752.47
Total des revenus	Fr.	3'586'198.53
Dégageant un excédent de revenus de	Fr.	40'446.06

### Comptes d'investissements 2012

Transformation locaux bâtiment Mairie	Fr.	233'656.59
Luminaires Stade Marc-Burdet	Fr.	112'530.15
Crèche définitive	Fr.	415'125.00
Réfection chemin Prodoin	Fr.	113'885.40
	<b>Fr.</b>	<b>875'197.14</b>

Le total des amortissements inscrits aux comptes de fonctionnement s'élèvent à	Fr.	837'567.00
L'excédent de financement se monte à	Fr.	2'815.92
Fonds de décoration	Fr.	46'542.55

**Il faut relever que la commune n'a aucune dette.**

### **Le budget de fonctionnement 2013 se présente comme suit**

Total des charges	Fr.	4'184'291.00
Total des revenus	Fr.	4'186'833.00
Excédent de revenus	Fr.	2'542.00

Le taux du **centime additionnel** reste inchangé à **46 centimes**.

La **taxe professionnelle** minimum demeure inchangée à **Fr. 30.00**.

### **Comptes d'investissements 2013**

Place de jeux multisports <i>Agorespace</i>	Fr.	130'000.00
---------------------------------------------	-----	------------

## **Pétition**

- Demandant une meilleure gestion de l'espace de vie infantine de Collex-Bossy, Le Petit Chevalier

## **Participations dans les diverses sociétés**

M. Didier Philippe est le représentant au sein de la Société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi générations, pour laquelle la commune a cédé gratuitement en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 30 ans. Une part sociale d'une valeur nominale de Fr. 500.00 permet de participer aux assemblées.

La commune de Collex-Bossy reste engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève, des Caves de Genève, et dans la Société d'exploitation du téléphérique du Salève.

De plus, la commune possède une part sociale de Fr. 500.00 à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de Fr. 200.00 à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

## Participations dans les Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, les élus, par soucis non seulement financiers, mais également d'infrastructures, voire par opportunité, se sont associés à certaines communes voisines pour des réalisations diverses, au service des citoyens.

C'est le cas pour les groupements intercommunaux suivants :

- **Office intercommunal de l'Etat civil**, à Pregny-Chambésy  
Créé en 2001, il regroupait à l'époque les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, c'est le Grand-Saconnex qui s'est à son tour rattaché à ces quatre communes pour former un nouvel arrondissement.  
Sous la présidence, pour cette législature, de M. Philippe Schwarm, conseiller administratif de Pregny-Chambésy.  
Représentante de la mairie : Mme Elisabeth Fatton, maire
- **ORPC, Office régional pour la protection civile**, à Bellevue  
Créé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.  
Sous la présidence, pour cette législature, de Mme Elisabeth Fatton, maire de Collex-Bossy.
- **GICORD, Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac**, situé route de Collex, sur la commune de Bellevue.  
Créé en 1999 et regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.  
Sous la présidence, pour cette législature, de M. Daniel Fabbi, conseiller administratif de Bellevue.  
Représentant de la mairie : M. Jacques Favre, adjoint
- **Groupement intercommunal de la crèche « Les 4 Saisons »**  
Créé le 2 mai 2007 afin d'offrir des places pour les enfants des communes partenaires et financer la construction d'un nouveau bâtiment qui sera situé sur la commune de Bellevue et devrait être achevé en 2013.  
Pour l'instant, la crèche fonctionne dans un pavillon provisoire, chemin de Valérie à Pregny-Chambésy et a accueilli en 2012 les enfants des familles des communes de Bellevue (11,5 places), Collex-Bossy (7,5 places), Genthod (8,5 places) et Pregny-Chambésy (8,5 places), soit un total de 36 places de crèche.  
Sous la présidence, pour cette législature, de Mme Valérie Archetto, conseillère administrative de Pregny-Chambésy.  
Représentante de la mairie : Mme Elisabeth Fatton, maire
- **Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet**  
Créé en avril 2007, par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, les vestiaires et la buvette du Stade Marc-Burdet, situés route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont maintenant propriété du Groupement. Ce dernier a également en charge l'entretien des terrains.  
Sous la présidence, pour cette législature, de Mme Elisabeth Fatton, maire de Collex-Bossy et avec la collaboration des magistrats suivants : M. Marcel Beauverd, conseiller administratif de Bellevue, M. Michel Stalder, adjoint de Genthod, M. Philippe Schwarm, conseiller administratif de Pregny-Chambésy.

➤ **Groupement intercommunal des communes de la rive droite du lac**

Créé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président M. Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le but est de mettre en commun les forces vives de ses membres pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser sur la rive droite. L'élément qui a déclenché la prise de conscience a été le projet de création d'une seconde piste à l'aérodrome de Cointrin, comme on l'appelait encore dans les années soixante. La construction de cette piste, prévue sur la commune de Collex-Bossy, rasait une grande partie du territoire de celle-ci et touchait naturellement l'ensemble des communes de la rive droite du lac. Fortes de leur poids sur le plan politique et d'un remarquable esprit de solidarité, les communes se sont battues ensemble pour faire valoir leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens avec succès, puisqu'en 1973 ce projet a été abandonné.

Les magistrats se réunissent quatre fois par an.

Sous la présidence les deux premières années de la législature, de Mme Elisabeth Fatton, maire de Collex-Bossy.

Les trois membres de l'Exécutif représentent la commune de Collex-Bossy.

➤ **Groupement des législatifs de la rive droite**

Créé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. De par son organisation politique, la commune de Céligny n'a pas adhéré. Le GLRD est un Groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier.

Les buts sont de favoriser la communication intercommunale, valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales en facilitant la promotion des projets intercommunaux répondant à des besoins communs, favoriser l'élaboration de contacts et d'échanges avec les autorités cantonales, entamer toute action susceptible d'améliorer l'intercommunalité et la protection des intérêts des habitants et communes de la rive droite du lac en intégrant les réflexions dans le cadre du développement du Grand Genève.

Délégués pour Collex-Bossy : Mme Ursula Ming Martinoli accompagnée par le président et le vice-président du Conseil municipal.

## **Bâtiments et aménagements**

### **Bâtiments scolaires et communaux**

Les rafraîchissements des locaux et les réparations courantes sont effectués ponctuellement selon les disponibilités budgétaires. Pour des travaux imprévus et de plus grande importance, l'aval du Conseil municipal est demandé à chaque fois et le montant de la réparation dûment approuvé par ses membres.

Sur demandes ponctuelles des enseignants, les locaux sont enrichis chaque année d'éléments complémentaires (mobilier, jeux, etc.) facilitant la bonne organisation des activités scolaires.

### **Mairie**

Le 6 novembre 2012, la Mairie a eu le plaisir d'inviter la population à visiter ses nouveaux locaux rénovés comprenant notamment une salle du Conseil municipal dans les combles. Le rez-de-chaussée a été partiellement loué, seuls la réception et un bureau y demeurent.

### **Acquisition de la ferme Constantin**

Après plusieurs années de discussions, tractations, multiples rendez-vous chez les avocats et notaires, le corps de ferme ainsi que le hangar attenant à la ferme Constantin, représentant une surface au sol de 633 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 1873 m<sup>2</sup>, est devenu patrimoine communal.

Cette bâtisse, érigée début 1900, n'est pas en bon état et demandera des travaux de rénovations importants mais sa destination future devra préalablement être imaginée.

## **Autorisations de construire**

Comme à son habitude, la commission des autorisations de construire s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction (qui n'aboutissent pas toujours), rénovations ou agrandissements souvent nombreux. Elle étudie à chaque fois avec beaucoup de sérieux les demandes qui lui sont soumises en gardant à l'esprit le désir de préserver, tant que faire se peut, le cachet villageois de la commune.

## **Social**

### **Affaires sociales, aînés, jeunesse**

#### **Aînés**

##### **Traditionnel repas**

Le samedi 12 mai 2012, les aînés étaient conviés à la salle communale pour un délicieux repas préparé par l'équipe de Jean-Claude Bazzi de l'auberge communale. Un spectacle musical « Et c'est parti » a agrémenté la journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

##### **Escapade estivale dans les Dombes**

C'est le mardi 11 septembre que 82 aînés se sont retrouvés dès le matin pour un café-croissant à l'auberge communale. Après un début de journée ensoleillée et la visite de la cité médiévale de Pérouges, un repas pantagruélique attendait les aînés à Ambérieu. Le ciel de l'après-midi devait s'assombrir et la visite du Parc aux oiseaux a été apocalyptique en raison de l'arrivée d'un violent orage accompagné de grêlons. Tout le monde s'est abrité au mieux, quelques fois les pieds dans l'eau. Plus d'électricité, plus de pélicans, plus de chouettes, plus de marabouts ; tous les aînés ont été regroupés vers les cars et retour à Collex-Bossy où chacun a pu raconter cette aventure.

### **Goûter de l'Escalade**

C'est le 11 décembre que les aînés ont assisté avec plaisir à un défilé des enfants de l'école déguisés, puis à des chants dans le préau. Ensuite Mme Nadine Dutruel et M. Fernand Malherbe ont cassé la marmite, bien au chaud à l'auberge communale, autour d'un goûter.

### **Nonagénaire**

La commune de Collex-Bossy, représentée par Mme Valentini, a eu le plaisir d'apporter les vœux à Mme Odette Magnin, nouvelle nonagénaire de l'année 2012.

### **Aide humanitaire à l'étranger**

La commune est active dans l'aide à l'étranger, notamment au travers d'un certain nombre de dons qu'elle distribue chaque année. Elle y consacre 0,7% de son budget de fonctionnement, soit une somme de Fr. 26'000.00 pour l'année 2012. Les dossiers sont étudiés par la commission sociale, aînés, jeunesse.

### **Jeunes**

La traditionnelle « Fondue des jeunes » a réuni 44 personnes au foyer de la salle communale. La fondue a été préparée avec brio par l'équipe de la pétanque. Les samaritains de Versoix sont venus présenter leur association et des représentants du Parlement des jeunes genevois ont partagé leurs projets et expériences.

### **Centre aéré**

L'accueil au centre aéré de Collex-Bossy, sur décision des membres du Conseil municipal, a été renouvelé cette année pour deux semaines dès le début du mois de juillet 2012. Une nouvelle fois, il a été proposé à la Commune Pregny-Chambésy d'y participer. Cette année, 40 enfants ont fréquenté le centre aéré dont 18 de Collex-Bossy et 22 de Pregny-Chambésy.

## **Activités culturelles**

### **Bibliobus**

Le bibliobus stationne trois heures par mois devant le local de la voirie. Il rencontre toujours un grand succès, même si la fréquentation est légèrement en baisse. Ce ne sont pas moins de 404 personnes en 12 passages qui ont profité de cet espace avec une moyenne par tournée de 34 personnes pour 1'166 prêts pour les enfants et 760 pour les adultes. Le service est gratuit pour les habitants.

### **Art en campagne**

Quatrième édition, du 14 juillet au 15 septembre, de la seule exposition d'art en plein air à Genève en collaboration avec la commune voisine française d'Ornex. Le thème « Les rêveries du promeneur solitaire » s'imposait en mémoire du tricentenaire de la mort de Jean-Jacques Rousseau.

[www.artencampagne.org](http://www.artencampagne.org)

### **Chapelle**

M. Gérard Zihlmann, membre de la direction du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, a repris le flambeau en remplacement de Mme June Allender qui a quitté la commission culturelle.

Mme Anita Nebel s'est également retirée après avoir participé activement à la programmation de la commission culturelle d'abord en tant qu'adjointe à la mairie, puis comme membre du comité de gestion de La Chapelle durant vingt ans.

Dix événements se sont déroulés à La Chapelle : quatre concerts classiques, le concert annuel de la Sinfonietta, un spectacle pour enfants des marionnettes les Croquettes, un spectacle humoristique « Marina en pièces détachées », une exposition de photographies de MM. Nicolas Crispini et Clément Lambelet, une exposition de céramique de M. Jean-Jacques Fiorina accompagné de son épouse Anne qui crée des broderies et tapisseries et le concert « de Noël » avec les élèves de la filière intensive du CPMMDT.

Ce magnifique programme a été complété par les auditions des différentes filières du conservatoire ainsi que les élèves de Mme Laurence Ledrappier.

*Pour la commission : Marie-France Dutour, présidente*

## **Ecole et parascolaire**

### **Ecole**

Mme Elisabeth Fatton travaille en partenariat avec M. Jean-Luc Schorer, directeur, pour son bon fonctionnement. Le nombre d'enfants présents de la commune qui tend à diminuer est compensé par un afflux non négligeable d'enfants « hors commune » (une bonne vingtaine, voire plus...) dont la très grande majorité provient de France voisine (sur décision du directeur d'établissement et avec approbation du Département de l'instruction publique).

Pour la rentrée d'août 2012, 167 enfants étaient inscrits, répartis dans huit classes.

Le Conseil d'établissement, regroupant les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, se réunit deux fois par an, administré par son directeur, deux représentants des Exécutifs, quatre enseignants des deux communes, quatre représentants des parents d'élèves et l'infirmière scolaire.

### **Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)**

#### **Accueil de midi de 11h30 à 13h30**

Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Le repas est servi par les cuisinières du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à l'école. L'encadrement est facturé aux parents par le GIAP.

#### **Accueil de l'après-midi de 16h00 à 18h00**

Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres.

Ils bénéficient d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant avec des adultes bien formés qui donnent leur attention et leur disponibilité. Les enfants sont accueillis, sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure). Cette animation de 16h00 à 18h00 est facturée par le GIAP.

La Commune a offert un appui financier de Fr. 132'091.00 pour ces deux prestations en 2012.



### **Restaurant scolaire**

Le Restaurant scolaire (RS) « Au Sel et Poivre » a passé une bonne année 2012.

Le comité, composé de Mmes Elsa Lapaire, Karin Rodgers, Nathalie Sartor et Sandrine Court et MM. Frédéric Bruttin, Cédric Zurn, membres bénévoles, s'est réuni environ tous les deux mois pour assurer le bon fonctionnement du restaurant scolaire. Les séances furent plus rapprochées lors de la préparation des promotions.

Le RS fonctionne sur la base de deux à trois services à midi. Pendant que les uns prennent place pour le repas à la salle Borel, les autres participent aux activités organisées par le GIAP. Le nombre moyen de fréquentation à midi est stable, à savoir 75 repas, avec des pointes allant jusqu'à 90.

Heureusement, le RS est toujours doté d'une équipe efficace qui gère à merveille ce lieu convivial et quotidien des enfants.

A la cuisine, l'équipe composée de Mmes Marie-José Maurice, Natalia Maurice et Elsa Lapaire œuvrent à la confection des repas.

Aux activités et à l'encadrement, les animatrices du GIAP s'occupent avec dévouement des enfants. Au service à table, l'équipe de bénévoles, composée de Mmes Gertrude Gindre, Henriette Theurillat, MM. Ferdinand Sprich, Jimmy Pascquali et occasionnellement Mme Marie-France Golay aide à bien maîtriser cet accueil de midi et cela toujours dans la bonne humeur.

Le prix du repas reste inchangé Fr. 7.50 pour les habitants et de Fr. 9.00 pour les non résidents. La commune subventionne chaque repas à hauteur de Fr. 2.50 pour les habitants. Quant au GIAP, il facture directement aux familles ses prestations.

*Sandrine Court, présidente*



### **Association de parents d'élèves de Collex-Bossy**

Comme chaque année, l'APE a participé à la vie communale et à celle de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations, dont notamment :

stand d'information pour les parents lors des inscriptions à l'école, chasse aux œufs, vide-grenier, achat d'un chariot multimédia, participation financière aux sorties de l'école, Fête des Promotions, accueil le premier jour d'école des parents et des élèves de 1<sup>ère</sup> année par un stand de cafés et croissants, présence à l'apéritif de l'école, trois lignes de Pédibus et une de Vélobus ont été mises en place le 21 septembre, fête de l'Escalade en préparant la soupe dans la marmite romaine de la commune et partagée en fin de matinée aux élèves de l'école, fête de Noël de l'école pendant laquelle l'APE a distribué et préparé du vin et des chocolats chauds offerts par la Mairie.

Tout au long de l'année, diverses réunions avec les enseignants et le directeur de l'école ont lieu pour mettre au point les différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'APE est aussi présente au Conseil d'établissement.

[www.ape-collex-bossy.ch](http://www.ape-collex-bossy.ch)

*Sabrina Décaillet, présidente*

## **Petite enfance**



### **Association « Le Petit Chevalier »**

Cette association a connu de nombreuses turbulences en cette année 2012. En effet, bien des divergences entre les membres de son comité et la Mairie ont abouti à la démission « avec effet immédiat » de la totalité des membres du comité au mois d'octobre 2012.

Un nouveau comité a été créé dans l'urgence avec des personnes motivées et désireuses de sauvegarder le bien-être des enfants et des familles fréquentant cette institution.

« Le Petit Chevalier » au vu de ses horaires restrictifs n'est pas une solution de garde pratique pour les familles dont les deux parents travaillent à l'extérieur de la commune. Cependant, présent depuis plus de 20 ans, sous la direction de Mme Monique Fracheboud, il est très apprécié de chacun. Il permet une prise de contact et une adaptation préscolaire bienvenues entre les petits et il est vivement souhaité qu'il puisse trouver un renouveau et un bon fonctionnement de son comité à la satisfaction de tous.



### **Crèche intercommunale « Les 4 saisons »**

Les locaux provisoires se trouvent actuellement sur la commune de Pregny-Chambésy et peuvent accueillir 36 places que se partagent 58 enfants. Ils sont subventionnés par les quatre communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy à raison de Fr. 25'000.- par année et par place, proportionnellement au nombre de places réservées par chacune des communes partenaires.

La crèche a vécu sa 8<sup>e</sup> rentrée scolaire en 2012. Répartis en trois groupes, les enfants sont encadrés par 15 personnes, à plein temps (une directrice, six éducatrices, deux auxiliaires, deux assistants socio-éducatif, trois apprenties ASE, un cuisinier).

Les travaux de construction du nouveau bâtiment qui se situera sur la commune de Bellevue, chemin de la menuiserie, ont débuté en été 2012. Ils sont menés « tambour battant » par l'entreprise G. Guillet Constructions SA et devraient être terminés pour la rentrée scolaire 2013.

Ces travaux sont suivis avec assiduité par M. Daniel Fabbi, maire de Bellevue, et Mme Elisabeth Fatton, maire de Collex-Bossy.

Quant au fonctionnement dans les nouveaux locaux, il fera l'objet de toutes les attentions de Mme Valérie Archetto, conseillère administrative de Pregny-Chambésy et M. Michel Stalder, adjoint de la commune de Genthod. Le coût total de cette construction, qui pourrait accueillir jusqu'à 90 places, s'élève à Fr. 8'000'000.00.

### **Supernounou – Accueil familiale de jour**

Cette association qui met en relation les familles d'accueil et les familles désireuses de faire garder leur enfant a agrandi son champ d'actions en devenant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 une structure intercommunale composée des sept communes de la Rive droite du lac dont Collex-Bossy.

<http://www.supernounou.ch/>

## **Sports, loisirs et manifestations**

### **Stade Marc-Burdet**

En 2012, les éclairages des terrains A et B ont été changés en raison de leur vétusté et de la proximité de l'arc électrique de la ligne à haute tension.

Les membres des quatre Conseils municipaux des communes du Groupement sont remerciés pour l'acceptation de ce projet.

Une paroi, séparant une partie de la salle de la buvette, a également été érigée afin de permettre aux membres du comité du FC Collex-Bossy de se réunir dans de bonnes conditions.

Le nouveau gérant M. Luis Dal'Orso a dynamisé la buvette, ouverte au public tous les jours, et y a apporté une touche personnelle très appréciée de chacun.

### **Rapport du président du FC Collex-Bossy**

Il y a 50 ans, quelques jeunes férus de football ont décidé de structurer leurs joutes sportives en fondant le FC Collex-Bossy. Très rapidement le club a choisi de donner la priorité à l'encadrement et à la formation des jeunes, s'ouvrant en même temps aux communes voisines de Bellevue, Pregny-Chambésy et Genthod.

Moins jeunes, mais toujours animés d'un enthousiasme contagieux, ces précurseurs ont pu suivre la floraison de manifestations qui ont égrené l'année 2012.

En mars, le traditionnel repas de soutien a donné le signal d'ouverture des festivités, suivi en juin par le tournoi Crispini consacré entièrement aux jeunes. Cette journée permet à tous les juniors du club de disputer des parties ludiques, coachés par les joueurs de la première équipe, sous l'œil vigilant mais souvent critique des parents.

Une semaine plus tard, c'est au tour des anciens de se retrouver autour du stade, voire sur le terrain, pour rechausser des crampons et prolonger la soirée autour d'un repas.

La fin des vacances estivales a coïncidé avec l'organisation du 58<sup>e</sup> Tournoi des Campagnes regroupant 24 équipes du canton. Une nouveauté, démontrant l'importance que le Club accorde à la formation des jeunes, un tournoi de juniors E a été organisé en parallèle.

Enfin, en octobre la soirée officielle du 50<sup>e</sup> a réuni plus de 200 personnes tout de rouge vêtues pour clôturer cette année historique en apothéose.

Si les festivités ont permis de souder l'ambiance entre les membres, de retrouver des « anciens » et de faire la connaissance de nouveaux amis, cette année a surtout prouvé que le FC Collex-Bossy reste une famille dont les membres actifs ou passifs, vétérans, seniors ou juniors, footballeurs ou footballeuses partagent tous et toutes la même vision d'un football empreint de fair-play, de convivialité et de saine sportivité. La recherche du résultat n'est pas la priorité pour le club mais il convient de mettre en évidence la stimulation que représente ces performances.

Pour la saison 2012-2013, le club a inscrit 15 équipes, dont 10 équipes juniors, dans les championnats genevois. La tête de cuvée, la 1ère, a terminé son championnat au milieu du classement de la 2ème ligue interrégionale, la seconde garniture a échoué d'un rien pour les promotions en troisième ligue, l'équipe féminine vise encore la promotion dans un groupe romand pourtant fort relevé, les juniors A sont arrivés en finale de la Coupe genevoise, les juniors B premiers de leur groupe, les juniors C dans le groupe de tête et les autres juniors réalisent des excellents championnats. Mentionnons les juniors féminines qui ne se sont inclinées qu'en quart de finale de la Coupe Suisse.

Ces performances démontrent l'excellent état d'esprit qui motive les joueurs et joueuses ainsi que la qualité de la formation dont le club, sous la direction de Mehdi Derouazi, a fait le leitmotiv.

Le renforcement de sa visibilité, une présence accrue lors des manifestations communales, une communication très active ([www.fccollexbossy.ch](http://www.fccollexbossy.ch)) ainsi qu'une excellente collaboration avec les communes du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet font du FC Collex-Bossy, le club de référence de la région.

*Mehdi Derouazi, président*

### **Mérite communal**

Le mérite 2012 a été attribué à M. Skander Chahlaoui pour avoir, alors qu'il arbitrait un match de football, su donner les premiers secours pour sauver un joueur victime d'un accident cardiaque.

### **Agorespace**

Après 21 mois de démarches administratives, l'autorisation de réaliser un espace de loisirs sportifs, qui sera mis à disposition des jeunes de la commune au début de l'été 2013, a été obtenue. Cet Agorespace sera placé sur l'actuel terrain de basketball situé derrière le local voirie-feu. Différents sports pourront y être pratiqués tels que football, basketball ou encore volleyball.

## **La vie des sociétés locales**

### **Amicale de pétanque de Collex-Bossy**

Au terme d'une nouvelle année, l'Amicale est très satisfaite de son activité durant l'année 2012.

Chaque membre a pu trouver une ambiance chaleureuse, un plaisir personnel à participer soit au jeu de boules, la motivation principale, soit aux parties de cartes ou tout simplement à une discussion sur des sujets très variés.

L'effectif au 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 41 membres ce qui assure chaque mercredi une bonne participation.

Indépendamment des habituels repas du « deuxième mercredi mensuel », le repas annuel de fin d'année apporte une bonne part d'intérêt puisqu'il a lieu, à l'extérieur du « fief », mais surtout en compagnie des conjointes ou compagnes et son succès est à chaque fois très remarqué.

2012 a été également l'occasion d'organiser, en accord avec la commune, la traditionnelle « Fondue des jeunes » qui a été un succès pour tous et surtout un excellent moment de partage.

*Le comité*

### **Société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue (gym dames)**

La société a fêté ses 45 ans cette année. Créée en 1966 par des dames de Genthod, elle s'est vite développée par l'arrivée de dames de Bellevue et Collex-Bossy. Pour fêter dignement cet anniversaire, un week-end en Alsace a été organisé.

Les leçons ont lieu le lundi soir de 19h15 à 20h15 à la salle communale de Bellevue. La société est ouverte à toutes dames souhaitant se maintenir en forme dans un esprit amical.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la présidente Mme Josiane Kranck au 022 774 20 30 ou par courriel : [gj.kranck@bluewin.ch](mailto:gj.kranck@bluewin.ch).

*Josiane Kranck, présidente*

### **Judo Club**



Le club compte cette année 2012 environ 180 judokas répartis dans des cours regroupant une vingtaine d'élèves, avec pour certains des entraînements 2 à 3 fois par semaine.

Des cours de Judo à partir de 4 ans et des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans sont proposés sur les communes de Collex-Bossy, Bellevue et depuis deux ans sur Genthod. Répartition : Collex 50 membres, Bellevue 70, Genthod 45 et 15 des autres communes.

Les enfants des différentes communes ont la possibilité de s'entraîner dans les trois sections.

### **Les compétitions**

Le club a participé à tous les tournois nationaux, proposés en Suisse, qualificatifs pour les finales des championnats suisses. En novembre 2012, trois élèves ont été sélectionnés pour les championnats suisses de Judo. Une 2<sup>e</sup> place a été obtenue par Samuel Waizenegger et une troisième place par Lucas Sanchez de Bellevue ainsi qu'une 7<sup>e</sup> place.

Deux élèves ont participé à Bâle au test de sélections pour entrer dans le cadre national suisse. Le club a également participé aux championnats genevois avec la récolte de deux champions genevois, quatre vice-champions genevois et sept médailles de bronze.

Concernant les plus jeunes, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 320 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

### **Les stages**

Deux stages de Judo d'une semaine ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants.

### **Divers**

Le club a organisé pour les enfants de 4 et 5 ans, un cours parents/enfants réunissant le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs ont suivi une formation pour devenir diplômés jeunesse et sport kids.

Enfin, le club a offert à chaque enfant un cadeau pour Noël.

Renseignements : <http://ecole-lemanique.ch/>

*Frédéric Buzon, responsable*



### **Jeudis de ski**

Le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue a organisé cinq sorties au départ du parking du stade Marc-Burdet à Collex-Bossy pour la station de Morillon, faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoëns, Sixt), sorties auxquelles 69 enfants des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy ont participé, dont six débutants. Les enfants ont été accompagnés par en moyenne 20 adultes. Cette saison, sept éducateurs de l'Institut de Pierre Grise se sont joints aux accompagnants lors d'une ou plusieurs sorties pour la grande satisfaction de tous.

Les conditions d'enneigement ont été bonnes, voire excellentes. Le froid a par contre perturbé l'organisation de la 5<sup>e</sup> sortie qui a été reportée au 14 mars.

Une grande importance est attachée à la sécurité et au rôle des accompagnants qui ont une lourde responsabilité à assumer. Le port du casque est désormais obligatoire pour tous.

Lors du traditionnel concours, les enfants et les accompagnants ont dévalé la pente dans la joie et la bonne humeur, chacun ayant pu se comparer à Didier Cuche. La remise des prix, qui a eu lieu dans la salle des sociétés de Genthod en présence des parents et des autorités communales, a permis à chacun de recevoir une coupe pour les plus rapides et une médaille pour tous les participants.

Le club des Jeudis de ski a tenu le stand raclette lors de la fête des Promotions de Genthod, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 17 octobre 2012, le comité a pris acte de la démission de Raphaël Gentile, fidèle membre du comité depuis de nombreuses années, qui s'est installé au cœur des pistes de ski valaisannes. Ont été élus nouveaux membres du comité Anita Decorvet et Jean-Christophe Abel. Les accompagnants ainsi que les autorités communales ont été remerciés pour leur soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants toujours plus nombreux la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses.

*Arlette Porchet, présidente*

***D'autres sociétés sont présentes à Collex-Bossy et permettent à chacun de pratiquer des activités dans d'excellentes conditions.***

## **Feu, protection civile et sécurité**

### **Sécurité**

Soucieux des quelques vols (mais trop cependant), avec ou sans effraction, survenus sur la commune, une réunion avec la police, en avant-première du « concept Ge-veille » a été organisée fin d'année 2012.

C'est avec beaucoup d'intérêt et bien des questions que le public a suivi cette présentation. Ce concept est à disposition sur le site : <http://www.ge.ch/police/prevention/cambriolages/>.

### **Protection civile**

Du côté de la protection civile, Mme Marie-Béatrice Mériboute, maire de Céligny, a approché les magistrats du Groupement intercommunal de l'ORPC pour demander son adhésion à ce dernier. Les conseillers municipaux des six communes partenaires n'ont vu aucune objection à cette adhésion et les démarches en cours, dirigées par Mme Elisabeth Fatton, maire et présidente du Groupement, devraient permettre l'adhésion de la PC de Céligny courant 2013. Les sept communes de la rive droite du lac seront ainsi réunies et plus efficaces encore dans la protection des citoyens.

### **Vitesse**

Le radar de surveillance de la vitesse sur le domaine communal est également régulièrement posé aux endroits jugés stratégiques.

### **Acquisition d'un nouveau camion pour la compagnie des sapeurs-pompiers**

Un nouveau camion a été accueilli en grandes pompes le 3 avril et l'ancien est parti pour une nouvelle vie dans la petite ville de Gjilan au Kosovo. Il a été livré par Oliver Noll, Eric Hubmann et Nazim Bekteshi.

## **Cimetière, parcs, promenades et environnement**

### **Nettoyage des bois**

Le traditionnel nettoyage des bois a eu lieu le samedi 24 mars 2012. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation de la commission.

### **Fontaine de l'école**

Une nouvelle fontaine « Ecopotable » a été posée dans le préau de l'école afin de répondre aux normes d'hygiène imposées.

### **Forêts**

Le plan de gestion des forêts communales a été validé par la direction générale de la nature et du paysage et signé en date du 29 février 2012.

L'Association des propriétaires de forêts de la Rive droite du lac a été créée. Le but étant de confier à cette association la gestion de l'entretien des forêts et la vente du bois.

## **Manifestations communales**

### **Apéritif des vœux**

Le traditionnel apéritif de la nouvelle année a réuni la population dans la salle communale. Cette manifestation est organisée par la Mairie et la Présidente du Conseil municipal. Cette année, le flambeau était porté par Mme Anne-Françoise Manrique.

Cette soirée, agrémentée par la prestation de M. Laurent Flumet, s'est terminée par le verre de l'amitié provenant de la palette très diversifiée des viticulteurs de la commune et par de délicieux amuse-bouches préparés par M. Bazzi et son équipe de l'auberge communale, servis comme le veut la tradition par les Dames paysannes. Un grand merci aux participants à cette soirée chaque fois si réussie.

### **Fête des promotions**

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée sous un soleil radieux, dans la joie et la bonne humeur. La manifestation a débuté au Stade Marc-Burdet, par un cortège des enfants de l'école et du Petit Chevalier, accompagné en musique par l'Harmonie de Genthod/Bellevue, sur le thème de la mer. Après la partie officielle, les enfants ont pu apprécier trampoline, châteaux gonflables, lutin magique, tire-pipes, maquillage et tatoos, poneys et un espace de repos pour les plus petits. Puis un repas diversifié a été servi et la soirée s'est terminée sur les rythmes d'une disco.

Toute l'équipe des enseignants, ainsi que le comité et le personnel de l'Espace de vie infantine fournissent un travail considérable, qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur engagement auprès des enfants. Nous adressons également nos remerciements au comité du restaurant scolaire « Au Poivre et Sel », ainsi qu'aux deux cuisinières et aux personnes bénévoles, sans oublier le personnel parascolaire et les membres de l'Association de parents d'élèves.

Une fois encore un grand **MERCI à TOUTES ET TOUS** pour l'engagement et l'encadrement de qualité dont bénéficient les enfants.

### **Fête nationale**

La Fête nationale permet à la population de se retrouver afin de partager une chaleureuse soirée d'été. Les festivités ont commencé avec la désormais traditionnelle fabrication de lampions sous la houlette de Mme Josseline Basler et son équipe, puis la Fanfare de Ferney-Voltaire, toujours fidèle, nous a gratifiés d'une prestation musicale.

Après l'allocution de Mme Elisabeth Fatton, toute la population s'est retrouvée pour un défilé illuminé entraîné par le char toujours très sympathique de la Confrérie de l'épée de Bossy sur Collex. Après l'embrasement du feu de joie, la soirée s'est poursuivie en musique sur l'Esplanade communale avec la formation NASCA.

## Environnement

### Récupération des déchets

Trois espaces de récupération sont maintenant à disposition :

- l'un situé à Collex, derrière le local voirie-feu
- l'autre à Bossy, sur la petite place de l'ancienne Laiterie
- et le troisième au Stade Marc-Burdet

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, ont plusieurs atouts non négligeables. Les déchets ménagers tels que PET, verre, papier, alu, fer blanc, piles et capsules de café peuvent y être déposés. Ces espaces permettent un libre accès tout au long de la journée ; ils sont propres et silencieux car constitués de bennes enterrées.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chanâts, sur la commune de Bellevue.

### Aire de compostage

- chemin des Houchettes
- chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seules les épiluchures de fruits, de légumes ainsi que les déchets de jardin sont autorisés.

### Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

• Ordures ménagères incinérées	218.40	↗
• Verre	30.69	↘
• Papier	36.9	↗
• PET	2.58	↗
• Aluminium/fer blanc	0.95	↘
• Taux de recyclage	54.2%	↘

### Gicord

Le treizième rapport annuel du GICORD relate que 3'424 tonnes de déchets verts, au cours de l'année 2012, ont été traitées, en augmentation de 181 tonnes par rapport à l'année 2011. Toutefois, il est à noter que les tonnages de traitement admis n'ont pas été dépassés.

Les quantités provenant des communes sont stables, même si les variations s'avèrent différentes de l'une à l'autre. Genthod passe de 23 tonnes à 29 tonnes, Pregny-Chambésy de 588 à 610 tonnes, alors que les autres communes sont toutes à la baisse. Ces variations sont difficiles à expliquer.

Le nombre de taxes de tri est en hausse passant de 122 en 2011 à 161 en 2012. Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé au Grand-Saconnex.

Les prix de prises en charge n'ont pas changé, étant donné que la variation de l'indice des prix à la consommation est de zéro.

L'entreprise Jacquet SA, mandataire chargé de l'exploitation du centre de compostage, a donné entière satisfaction durant l'année 2012. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD.

Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

Il est décidé de surseoir à l'agrandissement de cet emplacement.

Le GICORD a très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter les déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Des remerciements sont adressés à l'entreprise Jacquet, exploitant depuis 13 ans, en particulier à M. Eric Jacquet et ses collaborateurs, avec lesquels le Groupement a toujours eu beaucoup de plaisir à travailler et qui méritent toute la confiance.

Des remerciements vont également aux services voiries des communes membres qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres, ainsi qu'aux membres du Comité et du Conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

## Transports publics

Depuis 2010, la Direction générale des TPG avait promis par écrit un bus Z au quart d'heure aux heures de pointes dès décembre 2012. Faute de moyens financiers, selon Mme la Conseillère d'Etat Michèle Künzler interpellée à ce sujet, la mise en place de cette fréquence n'a pas pu être finalisée.

La Mairie est très déçue et incrédule puisque priorité est donnée selon l'ordre d'arrivée des demandes.

L'Offre TPG consistant à accorder pendant une période déterminée une réduction de Fr. 100.00 sur tout nouvel abonnement annuel Unireso junior, adulte ou encore senior « tout Genève » rencontre un vif succès.



## Pompier

La compagnie des sapeurs-pompier compte au 1<sup>er</sup> janvier 2012 un effectif de 24 sapeurs qui permet d'assurer les diverses missions. Toutefois, il convient de rester vigilant afin de trouver de nouvelles recrues et ainsi pouvoir préserver ce quota.

### ***Rétrospective et points forts de l'année 2012***

La première intervention de l'année à la ferme Girod a mobilisé la compagnie pendant deux jours avec l'aide des différentes compagnies avoisinantes à une température de -14°.

Selon un tournus des compagnies, Collex-Bossy a organisé l'assemblée générale de la caisse de secours.

Et le point fort de l'année a été l'acquisition d'un nouveau camion compact, fonctionnel et avec des nouveautés technologiques.

Il a été inauguré officiellement le 4 avril 2012 et l'ancien est parti pour le Kosovo sous la responsabilité du Lt Eric Hubmann et du Caporal Oliver Noll.

La compagnie a passé l'inspection de la sécurité civile avec succès. Cette inspection a lieu tous les trois ans et permet de vérifier si la compagnie est apte à remplir la mission qui lui est confiée.

### ***Imposition des soldes***

La solde sera à l'avenir imposée, mais il reste encore de nombreux points à finaliser avant l'application.

### **Polycom**

Toutes les compagnies ont reçu deux radios de ce type, mais elles se révèlent guère pratiques à utiliser. Néanmoins, la sécurité civile imposera ces radios à l'avenir et les fréquences actuelles devraient être interrompues par l'OFCOM.

### **Fusion SIS/SSA**

Le projet de réunification des pompiers de l'aéroport et de la Ville a pris du retard en raison des nombreux problèmes techniques à résoudre.

### **Actes de commandement**

Chaque compagnie a reçu les actes de commandement dans une version qualifiée d'encombrante. Elle est à disposition de chaque sapeur pour consultation.

### **Projet intercommunal**

La potentialité de coopérations intercommunales a été étudiée. Les capitaines et les magistrats des communes de la rive droite du lac se rencontrent régulièrement pour aborder les différentes possibilités.

### **Exercices effectués en 2012**

Cinq exercices de compagnie ont été planifiés (maniement des engins, instruction sur le nouveau camion, inspection, exercice d'engagement, tournée des bouches à eau)

Sept exercices de porteur d'appareil respiratoire ont été organisés et un cours de cadre a été mis sur pied avec comme objectif de visiter la nouvelle centrale de la Ceta du SIS ainsi que l'instruction sur le nouveau camion.

### **Interventions effectuées en 2012**

La compagnie est intervenue à douze reprises durant l'année 2012.

### **Cours et formation 2012**

Deux écoles de formation de sapeurs ont été effectuées, une école de feux bleus, deux écoles de sous-officiers et une école d'officier.

### **Admission**

Les sapeurs Thibaud Humbert-Droz et Skander Chahlaoui ont officiellement incorporé la compagnie en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### **Démission**

Le Sap Quentin Mayor a démissionné.

### **Retraite**

Le fourrier Claude Wyss et le sergent Hanruedi Roder ont fait valoir leur droit à la retraite.

Renseignements : <http://www.sp24.ch/>

*Frédéric Probst, capitaine*



## **Protection civile**

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, les activités permanentes sont la formation des cadres, l'entretien du matériel et des constructions, l'organisation de séances de coordination avec les partenaires, l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

### **Protection des biens culturels – Lt Gabriel Demartines**

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Cette convention est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels.

Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont ratifié ce texte fondamental, s'engageant ainsi :

- A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles
- A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard

Un système d'inventaire précis a été établi et une liste d'objets ont été recensés.

Profitant de la démolition d'un cabanon pour l'exercice d'un cours d'appui, une évacuation de biens classés a pu être simulée. L'exercice s'est très bien déroulé avec le respect des procédures pour la mise en sécurité et la protection adéquate des objets.

#### ***L'appui – Plt Christian Devaud et Plt Pascal Gentet***

Le service est intervenu au tout début janvier pour un incendie à Collex-Bossy à la ferme Girod. La mission a été d'illuminer la partie sinistrée pour la durée de l'intervention et assurer la subsistance pour les équipes intervenantes. Une trentaine de repas ont été servis et l'engagement a duré un peu moins que 24 heures. Lors du cours combiné d'octobre un petit chalet a été démonté. En l'espace d'une semaine, le bâtiment a été démoli, les matériaux triés, les gravats évacués, les fondations supprimées et le terrain remblayé et ratissé.

#### ***Télématique – Transmissions***

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix et ont participé au traditionnel essai des sirènes en février.

#### ***Suivi de la situation – Lt Cédric Dörig***

Le service de renseignement a maintenu son soutien auprès de l'Etat-major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentations relatives à l'organisation. Il gère également les communications internes.

#### ***Domaine logistique (CMT) – Plt Marco Doimo et Lionel Menapace, Lt David Niquille, Cap Josselin Schmitt***

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques. La préparation des constructions a été importante pour le CPC d'octobre 2012 qui s'est soldée par un succès avec des félicitations des deux personnes engagées par la sécurité civile.

Toutefois, les rapports envoyés aux communes mentionnaient de grosses lacunes d'entretiens des constructions avec menaces de suppression des subventions cantonales. Après contrôle minutieux, il s'est avéré que nombre de remarques négatives sont issues d'un contrôle antérieur datant de 2002 et 2007. Un correctif et des explications ont été demandés afin de lever le doute créé auprès des autorités communales sur les compétences du service.

L'ORPC Valavran félicite ce service pour la bonne tenue des constructions.

#### ***Logistique ravitaillement – Lt Upul Wannakuarachichi***

Yvan Peter, second du service ravitaillement, s'est chargé de la cuisine lors du cours combiné d'octobre à l'entière satisfaction de tous. Le service est intervenu sur le sinistre à Collex-Bossy afin de sustenter les corps engagés pour circonscrire le sinistre. Ce service a aussi été engagé lors de la Couse du Duc dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

#### ***Protection et assistance – Plt Cédric Bugnon, Lt Guillaume Francioli, Lt Patrick Benguerel***

Dans le cadre des cours de répétition du service, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivie.

Le soutien apporté à cette occasion est très apprécié.

Durant le cours combiné, M. Bernardini a été formé à la succession de M. Francioli. Ils ont progressé dans l'élaboration de la remorque d'intervention Assistance qui est prête à être engagée. Le contrôle périodique des abris fait aussi partie de la mission de ce service.

### **Service atomique/chimique – Lt Roger Schenkel**

Ce service reste incorporé dans les actifs de l'organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique/chimique. Cependant, un maintien des stocks et une vérification du matériel est effectué régulièrement. Ce service est aussi engagé lors du cours combiné. Une formation sur les tenues étanches de protections lors d'intervention en milieu contaminé a été dispensée en fin d'année.

### **Engagement et divers pour l'année 2012**

- Rapprochement en cours avec l'OPC Céligny en vue de son intégration dans l'ORPC Valavran
- Engagement du début février 2012 lors de l'incendie d'une grange à Collex-Bossy
- Finalisation de l'équipement des remorques tente et cuisine
- Démontage d'un chalet/cabanon
- Entretien des véhicules/mise à niveau

Au 30 septembre 2012, les effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 36'048 habitants
- Effectif réglementaire 343 personnes
- Effectif actuel 267 personnes
- Effectif supplémentaire 731 personnes (*en cas de montée en puissance*)

Actuellement, 17 personnes font partie de l'Etat-major.

Durant l'année 2012, 479 jours ont été effectués dans les différents cours de répétition.

### **Admissions de volontaires**

Les astreints ayant accompli leur obligation de servir, comme les non astreints qui souhaitent s'engager à titre volontaire, peuvent s'adresser au secrétariat de l'Office qui informera sur les démarches à entreprendre.

### **Administration**

L'Office intercommunal est géré administrativement par Mme Marie-José Grenier.

**Cdt ORPC Valavran** : Major Stéphane Granger

ORPC Valavran – Office intercommunal - Mairie de Versoix - Case postale 107 - 1290 Versoix

 /fax 022 775 66 56 – [www.orpcvalavran.ch](http://www.orpcvalavran.ch)

En plus de ses activités permanentes, l'ORPC a poursuivi le contrôle systématique des abris et les transformations/rénovations/assainissements des constructions.

*Major Stéphane Granger*

### **Rappel aux propriétaires de bâtiments**

Il est rappelé que les propriétaires de villas ou d'immeubles sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière. Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation. De plus, les sorties de secours doivent impérativement être dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

## Plan directeur communal

En consultation à la mairie ou sur le site :

[http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/collex\\_bossy-691-4512-10808.html](http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/collex_bossy-691-4512-10808.html)

## Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)

La Commune est représentée dans la CCIT par des conseillers municipaux et un membre de l'Exécutif. Ce groupement de communes du pays de Gex et des communes genevoises de la rive droite cherche à pérenniser les relations transfrontalières entre les communes. Elle se réunit une fois l'an afin d'échanger sur les projets et problèmes communs.

## Nuisances aéroportuaires ACTR-AIG

La Commune fait également partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport International de Genève.

Cette association surveille de près les mouvements aériens en faisant poser par exemple, aux endroits sensibles, des micros similaires à ceux qui ont été mis en place par l'AIG.

Elle tente ainsi de mieux cerner les nuisances des communes riveraines et est en contact régulier avec la Direction de l'AIG afin de trouver, avec sa collaboration, des solutions quant au respect des horaires ou encore celui des trajectoires par exemple.

## Projet d'agglomération

Mis sur pied fin 2007, ce projet a permis de visualiser, mais surtout de projeter, à court et moyen termes, l'évolution de l'ensemble des activités sociales, économiques et environnementales du Grand Genève.

Le but de cet immense travail a permis la coordination des réflexions des autorités régionales afin de trouver ensemble des réponses qui puissent donner une vision de l'avenir satisfaisant aux objectifs projetés des uns comme des autres. Plusieurs séances et tables rondes ont eu lieu en cette année 2012. Elles réunissaient d'une part les magistrats des communes concernées et les architectes urbanistes et, d'autre part, les conseillers municipaux et associations concernées par ce projet. Renseignements : <http://www.grand-geneve.org>.

## Administration

### Identité visuelle



Une nouvelle identité visuelle a été appliquée à l'ensemble des supports utilisés par la mairie. L'idée était de donner une image de la commune qui se veut évolutive, en procédant à l'élaboration d'un concept visuel portant notamment sur la création d'un logo distinct des armoiries de la commune, qui bien évidemment elles ne changent pas.

L'étude a été réalisée par M. Adrien Schulz du Bureau Z+Z et a abouti à un logo moderne et dynamique construit sur les caractéristiques des armoiries, à savoir le rouge et le chevalier, conservant ainsi les traditions du passé.

### Personnel communal et administratif

L'administration communale est composée maintenant de deux secrétaires, Mesdames Danielle Toninato, Isabelle Isch-Thüler, et une réceptionniste Mme Sylvie Malherbe qui a rejoint l'équipe dès la mi-août.

Elles gèrent chaque problème administratif et se tiennent très volontiers à votre disposition pour toute question relative au bon fonctionnement de la commune, mais également pour vous renseigner sur les démarches administratives.

Deux concierges, M. Carlos Silva et Mme Olga Silva ont la responsabilité de l'entretien de la totalité des bâtiments communaux et des alentours de ces derniers, travail qu'ils effectuent journalièrement avec beaucoup de zèle.

Deux cantonniers également, MM. Oliver Noll et Michaël Krebs, qui gèrent avec vigueur et dynamisme l'entretien des parcs et promenades, cimetières, trottoirs, routes notamment.

Chacun d'entre eux, très sollicité, toujours d'une grande disponibilité, ne comptant pas les heures, travaille consciencieusement et avec sérieux pour le bon fonctionnement de l'administration communale. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

## **Cartes d'identités et passeports**

Depuis l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2010 du nouveau passeport biométrique, les communes ne peuvent plus établir de passeports, n'étant pas équipées du matériel nécessaire à ce travail. Néanmoins, il est toujours possible de commander des cartes d'identité.

## **Etat civil**

L'Office d'arrondissement de l'état civil regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy est situé dans les locaux de la mairie de Pregny-Chambésy et délivre tout document nécessaire aux citoyens de notre commune notamment.

Il est composé de deux officiers d'état civil : M. André Gafner et Mme Christine Panier.

Pour la commune en 2012, trois personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse, deux mariages ont été célébrés, aucune naissance sur le territoire communal mais deux reconnaissances ont été enregistrées et trois décès.

L'année 2012 a été marquée par le projet de la modification du Code civil suisse qui entre en vigueur en janvier 2013 et qui permet aux couples mariés de conserver leur nom ou prendre un nom commun. Le choix du nom de l'enfant peut aussi être modifié, aussi bien au moment du mariage qu'au moment de la naissance.

Les trois magistrats de la commune de Collex-Bossy sont habilités à célébrer les mariages civils.

## **Remerciements**

C'est bien sûr et comme chaque année en priorité au personnel communal que sont adressés mes remerciements les plus chaleureux. Sans nos précieux collaborateurs, notre commune aurait bien des soucis pour pérenniser son fonctionnement. Très sincèrement, je les remercie pour tout le travail effectué trop souvent dans l'ombre et de ce fait mal reconnu.

Du côté de l'administration communale, nos deux secrétaires, Mmes Danielle Toninato et Isabelle Isch ont poursuivi avec une belle régularité la maîtrise des très nombreux dossiers. Malgré leur travail assidu et consciencieux, force a été de reconnaître, qu'il n'était plus possible à Mme Toninato d'être à disposition à la fois du public et de l'Exécutif. C'est pourquoi, dès mi-août 2012, nous avons engagé Mme Sylvie Malherbe pour assurer la réception, permettant ainsi à Mme Toninato de se consacrer entièrement aux multiples tâches et diverses demandes de l'Exécutif.

Mes remerciements s'adressent également aux conseillers municipaux sollicités régulièrement tant dans les diverses commissions que pour les séances plénières du Conseil municipal ou encore dans les manifestations communales et qui ont accompli fidèlement leurs tâches si variées.

Quant à nous, membres de l'Exécutif, nous avons en cette année 2012 poursuivi notre mission, entreprise dès le 1<sup>er</sup> juin 2007, avec mes deux collègues Mme Chantal Valentini et M. Jacques Favre, soit gérer notre commune au plus près des intérêts et du bien-être de chacun.

Chacun de mes collègues a, comme à son habitude, géré à la perfection les dicastères qui lui sont attribués et je profite de ces quelques lignes pour leur renouveler ma gratitude et ma confiance.

C'est toujours avec autant de sérieux et d'intérêt que nous poursuivons notre tâche pour une saine gestion de notre belle commune.

*Elisabeth Fatton, maire*